

Communiqué de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité en soutien au Dr Péquignot

"La Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité s'indigne de la mise en examen du Dr Péquignot, chef du service de SSR gériatrique des Hôpitaux de Saint-Maurice, suite à la plainte du directeur de l'établissement pour dénonciation calomnieuse. Il a dénoncé la mise en danger d'une de ses patientes, âgée de 80 ans, causée par le retard d'acheminement, par ambulance, d'un prélèvement sanguin, pourtant urgent, le dimanche 9 septembre 2013. Ce jour-là le directeur avait utilisé pour un de ses déplacements la seule ambulance et le seul ambulancier de garde.

N'est-il pas du devoir d'un médecin de réagir lorsque des faits précis et avérés mettent en cause la sécurité des patients ? Face à de tels faits, à quel moment est-il répréhensible : quand il se manifeste et pointe un évènement indésirable ou quand il s'abstient de le faire ? Le directeur est-il autorisé, quand il utilise les moyens et équipements de l'hôpital à s'affranchir de vérifier qu'il ne porte atteinte ni à la sécurité des patients, ni aux conditions de travail des soignants ? Et quand il y a conflit entre un usage administratif et un usage à des fins médicales, lequel des deux doit être reconnu prioritaire au regard des missions de l'hôpital ? Quand des responsabilités sont recherchées à propos d'un fait ou d'une situation mettant en danger la vie d'autrui qui doit être inquiété : celui qui les signale ou celui qui en est à l'origine ?

Nous assurons le Dr Péquignot de notre total soutien, considérons que la plainte déposée contre lui est abusive et exigeons qu'elle soit purement et simplement retirée.

Ci-dessous, le lien de la pétition à signer :

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=RP2014>

Lure, le 4 Avril 2014.



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)
Siège social : 11 rue Jean Moulin 70200 LURE
Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30
Tél : 09 67 04 55 15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190
Site : <http://www.coordination-nationale.org>
Contact : postmaster@coordination-nationale.org
Présidente : Françoise NAY jean.rostandivry@wanadoo.fr
Adresse : 3 rue Coutant - 90200 IVRY sur SEINE - Tél. 01 46 72 63 82 - 06 07 89 06 57
Vice-Présidente : Hélène DERRIEN derrien-h@laposte.net
Adresse : 14 Rue Marcel Paenol - 03100 MONTLUCON - Tél. 04 70 03 82 40 - 06 77 36 35 98